45. Char des Plaires, par le Cercle Horticole ;
46. Char de la France, précédé de la Musique de la Légre. sapeurs-pompiers et clairons, par les Sociétés Mutualistes des Anciens Militaires de Roubaix.
47. Char de la Musique, précédé de la « Grande Harmonie » entourée des sociétés chorales ; « Les Intrépides Roubaisiens », « la Chorale de l'Epeule », « les Chevaliers de la Fourchette », « l'Aiselle », « les Insoucieux », par « la Grande Harmonie », « La Concordia », « la Grande Fanfare », « la Fanfare de la Liberté », « Société des Frères », « Union des Travailleurs », « Chevaliers de la Fourchette ».
48. Char de la Fraternité, portant « la Reine des Reines » et sept demoiselles d'honneur, par le « Syndicat des Ouvriers Peigneurs de Roubaix » « les Prévoyants de l'Industrie et du Commerce Roubaisiens », « la Mutuelle Nadaud », « la Plain Dact-dait ».
49. Char Aumônière numéro 3 ;
50. Quinze gendarmes à cheval,
51. partir de l'Hearre, festival dans le quartier de la Guinguette.

A six heures, à l'intersection du boulevard d'Hallali et du quai de Dunkerque, Ascension du ballon « Le Pôle Parisien », par M. Laurent Duchâteau.

A huit heures et demie, grande retraite.

1° Sur la Grande Place, par l' « Harmonie municipale » de Wattrelos et la « Musique du Creuset » ;

2° Au square Pierre Catteau, par les « Enfants de la Lyre » de Wattrelos et la « Fanfare du Crêche » ;

Brillantes illuminations en gaz, à l'électricité et à l'huile, à l'Hôtel de Ville, Place-Nouvelle, rue de la Barre, rue des Champs, rue Mimorel et au square Pierre-Catteau.

Journée du lundi 1er juin

A dix heures du matin, promenades des Géants des Flandres dans tous les quartiers de la ville.

Itinéraire : boulevard de Cambrai, boulevard de Paris, rue Neuve, Grande-Place. A cet endroit, les Géants se rencontrent avec ceux de Lille.

A midi et demie, les Géants se rendent dans le quartier de l'Epeule ;

2° Martin et Martine de Cambrai se rendront dans le quartier du Moulin et du Tilleul ;

3° Jean de Calais et Isabelle de Portugal de Calais se rendront dans le quartier du Pile ;

4° Gargantua de Bailleul se rendra dans les quartiers du Jean-Chistain et du Col-de-Pore ;

5° Lydérie et Phinaert et Jeanne-Maillotte de Lille se rendront dans les quartiers de Notre-Dame et du Fontenoy ;

6° Reine de Dunkerque et le sous-géant de Wattrelos (âge 12 ans), se rendront dans les quartiers de la Mackellerie et du Fresnoy.

A trois heures, réception des autorités à l'Hôtel de Ville.

A trois heures et demie, pose de la première pierre du nouvel hôpital.

A cinq heures et demie, à l'extrémité du boulevard Gambetta, ascension aérostatique du ballon « Le Fraternité », par M. J.-B. Glorieux.

A huit heures et demie, grand concert sur la Grand-Place, par la musique municipale La Grande Harmonie et la Fanfare Delattre.

Les débits de boissons pourront rester ouverts pendant les nuits du 31 mai au 1er juin et du 1er au 2 juin.

⁂

Les Fêtes des 31 Mai et 1er Juin.

— Voici en quels termes le Comité des Fêtes de Roubaix souhaite la bienvenue à tous les étrangers qui ne manqueront pas de venir s'ébaudir pendant deux jours dans cette joyeuse cité :

Mesdames, Messieurs,

Le soleil qui se lève est le soleil de la Grande Cavalcade. C'est aussi le soleil de notre cordiale bienvenue.

Confiants en notre hospitalité traditionnelle, vous avez quitté villes, bourgs et villages, et vous êtes venus fraterniser avec nos généreuses populations et avec notre inépuisable bonne humeur, apprécier une large moisson d'imprévu, d'agrément, de joie très intense et très délicate, désireux de collaborer à faire de l'allégresse et du bien.

Roubaix vous remercie, veut que votre volonté se fasse et que vos désirs soient accomplis. Parfait en tendant vers vous une main et des pensées fraternelles ; partout une exubérante floraison de drapeaux tricolores, de fleurs et de parfums et mille décors gracieux qui sont le sourire de notre cité.

Ce sourire est pour vous et il traduit simplement un sentiment très sincère de sympathie pour nos hôtes ; notre ville est devenue la vôtre, notre zèle hospitalier vous fera du bien et l'obole jetée dans l'aumônière fait un peu de fraternité et contribue à créer pour vous la satisfaction d'avoir cheminé un moment par les sentiers fleuris où chante de la vraie générosité.

Vivez avec nous quelques heures heureuses qui seront autrès d'un long bonheur pour vous et pour les vôtres ; que le sourire fait du matin au soir des semailles parfumées dans le cœur des hommes. Rassurez vous, bruyez et mangez sans crainte parcimonieuse : la table est copieusement servie. De la Cavalcade ! En voici ! Des Géants ! Approchez ; nous en avons et de dernière les fagots ! Des surprises ? G. G. en fient comme très garni pour tout chaland !

Et quand tout sera fini, quand d'autres zèles tiront pour l'organisation de nouvelles festivités, le silence perdide ne se fera pas, ni l'oubli noir, à rentrer au fond de vos âmes des fibres qui tressailleront sous l'ébranlement mystérieux du souvenir, et des miséreux sentiront descendre du ciel un nouvel éclat de fraîche qui fait verdir espoir, gratitude et bonheur.

Etrangers ! Messieurs ! Mesdemoiselles, merci !

Le Comité

⁂

Promenade des Géants du lundi 1er mai. — La Concordia-Harmonie précédera Jean de Calais et la Princesse de Portugal.

La Fanfare de Beaurepaire précédera le char Martin et Martine de Cambrai.

La Fanfare de trompettes l'Ancienne précédera Reuze de Dunkerque et le sous-géant de Wattrelos.

L'Un des Trompettes précédera le géant Gargantua de Bailleul.

La Fanfare des Accordéonistes roubaisiens précèdera Lydérie et Phinaert et Jeanne Maillotte de Lille.

LE COTON BRUT

Le *Bulletin des Ventes* de cette semaine dit que les difficultés prévues par l'approvisionnement du Monde, pendant les derniers mois de la récolte en cours, avaient centralisé jusqu'alors l'attention des opérateurs sur les mois rapprochés, tandis que ceux de la nouvelle récolte restaient dans une indifférence motivée par l'incertitude qui plane toujours sur le sort d'une récolte à peine sortie de terre. Mais, de même que les hausses, après avoir réussi à pousser les cours de New-York, ont transporté leur chaire et manœuvrent à la Nouvelle-Orléans, puis de là à Liverpool, de même, après avoir utilement excompté l'inquiétude actuelle sur l'ancienne récolte, se sont-ils reportés sur la prochaine, dont ils entendent qu'on doit en du droit d'avoir des inquiétudes à cause du retard acquis et de la fraîcheur des nuits. Cette désenfilade de l'intérêt humain vers les mois plus de leur deux derniers jours de la semaine sous ce rare et les mois éloignés ont, eux, aussi, connu les secousses formidables de 25 à 30 points de hausse par jour, dans les cours rapprochés et reposaient sur leurs lauriers. Pendant ce temps et depuis camedi dernier, il s'est produit un ralentissement très marqué de la demande de disponibilité à Liverpool. L'ensemble de ces faits, quoique n'apportant en aucune façon du soulagement immédiat quelconque à la situation, se rende pourtant une réaction que l'on avait exigée dimanche dernier et qui vient de se produire aujourd'hui, avec l'ampleur à laquelle nous ont accoutumé les fluctuations importantes qui sont devenues la monnaie courante du marché au coton.

Les plaintes qui circulaient depuis longtemps sur l'état des affaires dans le Lancashire avaient fait croire que les filatures et les tisseurs accepteraient avec joie une décision de leur Fédération ordonnant le chômage total ou même l'arrêt complet. Or, une réunion dans ce sens a eu lieu lundi dernier, au cours de laquelle les industriels anglais ont affirmé, au contraire, l'abolissement de tous, leur intention de conserver leur liberté et d'en agir à leur guise. Il faut donc en conclure que les mauvais avis des diverses sources ne tiennent pas de la nature d'esprit pessimiste des reporters anglais ou qu'ils n'étient que l'expression d'une partie de la vérité.

« Même aujourd'hui, en pleine fièvre d'un marché inquiet de l'existence de demain, en plein courant spéculatif, qui n'est aussi violent et aussi tout-puissant que pour le moment, étouffé pendant trop longtemps par la parti à la baisse et les réactionnaires réisonnant grave... à côté, il faut se cramponner aux indications sérieuses, aux indications de ceux qui chaque jour met en lumière. La question de la récolte en cours et du déficit n'a pas encore reçu un commencement de solution. Il faut que demain nous apporte un ralentissement sérieux des débouchés hebdomadaires ; autrement, il n'y aurait aucune raison à ce que l'on ne continuât pas de monter toujours plus haut et, l'exaltation dans laquelle se débat le marché en ce moment, rend presque acceptables des affirmations comme celles de Brown, le meneur de New Orléans, qui promettait 15 c. et peut-être même 14 c.

« Il faut qu'une amélioration se produise dans la situation, quelque chose comme une lueur de raison de fait, et que ce qui concerne la récolte en terre est de la plus haute importance. Après la misère de coton filaire que va laisser derrière elle la saison actuelle dans tous les coins du monde, *il faut qu'une récolte monstre soit réalisée et tout ce qui ne sera pas en faveur d'un enlèvement de moins 12 millions de balles sera un élément de hausse ou, au moins, de fermeté sur la base actuelle des cours de la prochaine récolte, et aussi sur la base actuelle de consommation.* Il est certain que si cette dernière venait à fléchir pour une raison ou pour une autre, ce serait aussi une cause de rétissement du coton filaire que l'offre et la demande réalise au même titre que les autres. »

Nous ne saurions trop attirer l'attention de nos industriels cotonniers sur les renseignements que donne ce bulletin, et qui confirment bien ce que notre collaborateur « Textile » disait dans son *Bulletin commercial* de dimanche dernier.

Il y a, en effet, 90 chances sur cent pour que la prochaine récolte de coton n'atteigne pas le chiffre de 12 millions de balles qu'il faudrait obtenir pour que la consommation de cette matière revienne à son taux normal.

Et en admettant même que ce chiffre soit atteint, il ne faut pas perdre de vue qu'on a actuellement diminué de 20 balles, de sorte que ces 12 millions de balles ne représenteraient guère plus de coton brut que 10 millions des anciennes balles.

Sauf imprévu, on peut donc conclure — malheureusement avec la presque certitude de ne pas se tromper — que le coton demeurera encore longtemps à un prix très élevé.

V. DE LABRUYÈRE.

Les GALERIES LILLOISES se sont comme toujours appliquées à rechercher pour leurs clientes des modèles de bon goût et bien nouveaux en **Confections p. Dames et Modes.** Demander le CATALOGUE, 45, r. Nationale, Lille.

Bains de la rue de Rome. — Le Maire de la Ville a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des fêtes des 31 mai courant et 1er juin prochain, l'établissement de bains de la rue de Rome sera fermé le dimanche à partir du midi et le lundi toute la journée.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE

Audience du jeudi 28 mai

Président, M. L. Petit, juge de paix

Travail dans l'industrie. — La dame Berthe Gravelines, blanchisseuse de rue Ogiers, à Croix, ayant fait travailler ses ouvrières après 9 heures du soir, est condamnée à payer une amende de 5 fr. Contraventions aux articles 3 et 4 de la loi du 2 novembre 1892).

M. Casimir Dubayon, entrepreneur de maçonneries, boulevard de Colmar, 21, à Roubaix, n'ayant pas installé les échafaudages de ses chantiers suivant les meilleures règles de l'art et ne les ayant pas munis de garde-corps, s'entend condamner à deux amendes de cinq francs chacune, (infraction à l'article 2 de la loi du 12 juin 1893 et à l'arrêt, 15 du décret du 10 mars 1894).

MM. Leclercq Alphonse, matière-rejoinier à Roubaix, et Auguste Pennel, entrepreneur de maçonnerie, rue de Fresnoy, s'entendent infliger chacun une amende de 5 fr. pour avoir installé sur leurs chantiers des échafaudages sans garde-corps, contrairement à l'art. 10 du décret du 10 mars 1894 ;

M. Amédée Prouvost, filateur de cardés, rue de Beauvais à Roubaix, est condamné à une amende de 10 francs, pour inexécution d'une mise en demeure de l'Inspecteur du travail concernant un dispositif à adapter au couvercle de la grille inclinée d'un batteur à coton.

M. Louis Ferrier, filature de laines, rue d'Hem à Roubaix, est condamné à deux amendes de 5 francs chacune — à admis au travail un enfant sans livret, n'a pas suffisamment garanti des organes de renvoi dans la filer.

M. Théobaut Casimir, layetier, rue d'Italy, à Roubaix, est condamné à 15 francs d'amende pour emploi d'un gryon non conforme à l'âge légal.

M. Lévy Stein, Grande Rue 32, à Roubaix, est condamné à 10 francs d'amende (contraventions aux articles 5 et 11 de la loi de 1892).

Mlle Willot, couturière, 128, Grande Rue, à Roubaix, ayant fait travailler une ouvrière un jour de fête légale, s'entend infliger sept amendes de quinze francs chacune (contraventions à l'article 5 de la loi du 2 novembre 1892).

Mariages du lundi de la Pentecôte — 24 mariages sont inscrits pour le lundi de la Pentecôte. M. Leblanc, adjoint au maire, se tiendra à la disposition des intéressés, de neuf heures à dix heures et demie du matin.

Consultations judiciaires. — A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, le bureau des consultations judiciaires et le bureau des renseignements seront fermés aujourd'hui 31 mai.

Il n'y a que les GALERIES LILLOISES, 45, rue Nationale, Lille, pour pouvoir offrir leurs Corsets à partir de plus de **25,000 Chaussures de Paille** de tous genres et **DE TOUS PRIX.**

Rixe sanglante. — Vendredi, vers 11 heures 1/2 du soir, le nommé Vanhoele Constant, âgé de 30 ans, demeurant rue de la Confrérie, 43, et Jules Pappe, ouvrier d'une filature, avec le sieur Rooseboom Charles, 18 ans, peigneur, demeurant rue d'Alger, 83, d'un coup de couteau dans la région des côtes.

Cette rixe a éclaté, parce que la femme de Vanhoele et sa mère s'opposaient à ce que le frère de Rooseboom, démenage fortivement.

Le meurtrier a été mis en état d'arrestation et sera conduit à Lille.

M. le docteur Bôle a donné des soins au blessé dont l'état est satisfaisant.

Tentative de suicide. — Hier matin, vers 10 heures, Arthur Vandenbrie, âgé de 45 ans, tisserand et cabaretier, rue de la Bassée-Nasure, 48, souffrant depuis longtemps d'une grave maladie, a profité de l'absence de son fils qui le soignait, pour se loger une balle de revolver dans la tête.

Son état est désespéré.

Sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer — Mis ensite de la réclamation que l'administration municipale a adressée au Sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer, la Mairie a été avisée que le nombre d'enfants à envoyer le 2 juin prochain, pourra être porté de 150 à 150.

La municipalité a pris immédiatement les dispositions nécessaires pour faire transporter du séjour au bord de la mer à 40 petits roubaisiens actuellement en place, sans frais, des séjournes jusqu'au départ du mois de juillet.

Une grève à la filature Motte. — La grève qui s'est déclarée mardi à midi à la filature Motte, a pris fin hier matin à 9 heures.

Les ouvriers obtiennent une augmentation de salaire de 1 centime à l'heure et une diminution des frais sur 340 numéros, ce qui porte à 81 centimes l'augmentation du salaire hebdomadaire.

SAVON DU CONGO

Se méfier des contrefaçons

Vols de vélos. — Samedi, vers 11 h. 1/2 du matin, pendant que M. Vandenberghe Jules, 16 ans, demeurant rue de l'Enérance, 49, employé de commerce chez M. Dubly, négociant en fils à Roubaix, 20 rue Pellart, faisait des opérations de la spéculation, nous verrons des recuis accentués se produire, mais, ces recuis ne seront que des lassements et des réactions sans durée, sous lesquels reparaîtra, sans qu'il soit utile d'aller bien loin, le déficit qui a fait tout le mal et permettre toutes les excentricités.

« En dehors de tout, comme autre idée de spéculation de fait, tout qui concerne la récolte en terre est de la plus haute importance. Après la misère de coton filaire que va laisser derrière elle la saison actuelle dans tous les coins du monde, *il faut qu'une récolte monstre soit réalisée et tout ce qui ne sera pas en faveur d'un enlèvement de moins 12 millions de balles sera un élément de hausse ou, au moins, de fermeté sur la base actuelle des cours de la prochaine récolte, et aussi sur la base actuelle de consommation.* Il est certain que si cette dernière venait à fléchir pour une raison ou pour une autre, ce serait aussi une cause de rétissement du coton filaire que l'offre et la demande réalise au même titre que les autres. »

Nous ne saurions trop attirer l'attention de nos industriels cotonniers sur les renseignements que donne ce bulletin, et qui confirment bien ce que notre collaborateur « Textile » disait dans son *Bulletin commercial* de dimanche dernier.

Il y a, en effet, 90 chances sur cent pour que la prochaine récolte de coton n'atteigne pas le chiffre de 12 millions de balles qu'il faudrait obtenir pour que la consommation de cette matière revienne à son taux normal.

Et en admettant même que ce chiffre soit atteint, il ne faut pas perdre de vue qu'on a actuellement diminué de 20 balles, de sorte que ces 12 millions de balles ne représenteraient guère plus de coton brut que 10 millions des anciennes balles.

Sauf imprévu, on peut donc conclure — malheureusement avec la presque certitude de ne pas se tromper — que le coton demeurera encore longtemps à un prix très élevé.

V. DE LABRUYÈRE.

Les GALERIES LILLOISES se sont comme toujours appliquées à rechercher pour leurs clientes des modèles de bon goût et bien nouveaux en **Confections p. Dames et Modes.** Demander le CATALOGUE, 45, r. Nationale, Lille.

Salle Dominique-Rousseau

Rue de l'Alouette, 60, ROUBAIX

Dimanche 31 Mai 1903

BAL DE NUIT

à l'occasion de la Cavalcade

Prix d'entrée : Cavalier, 1 fr. — Dame, 0.50

OUVERTURE DU BAL A SEPT HEURES ET DEMIE

Les Ivrognes. — Vendredi, vers 9 h. du soir, les agents Huysmans et Brandsma, qui mis en état d'arrestation, rue Drouot, le nommé Ferdinand Carpentier, 31 ans, journalier, demeurant même rue, Dujardin, inculpé d'ivresse et bris de carreaux chez M. Verbraekel Pierre, cabaretier.

— Les nommés Antoet Dufour, 36 ans, garçon brasseur, demeurant à Croix et Quint Marceau, 25 ans, peigneur, rues des Longues-Haies, rue Vermant, 20, ont été mis en état d'arrestation vendredi après midi, par les agents Barrat et Corman, sous l'inculpation d'ivresse, outrages et rébellion.

Ces individus ont causé des désordres assez graves et après avoir absorbé de nombreuses consommations, ont porté des coups aux cabaretiers.

— Lefebvre François, 41 ans, broyeur, demeurant rue de Flandre, a été mis en état d'arrestation pour ivresse scandaleuse. Sa maîtresse, Dubois Clémence, 40 ans, blanchisseuse, demeurant rue du Nouveau-Monde, 97, a été également mise en état d'arrestation lundi de Lefebvre.

Les épaves de la rue. — Un trousseau de deux clefs a été trouvé par M. Laburque Albert, rue du Collège, 171.

— Un foyon, boulevard Beaurepaire, a trouvé une cravate.

— Mlle Vermylen a trouvé, rue Pellart, un plumet rouge.

WASQUEHAL

Une épicerie combrioldée. — Un nouveau vol audacieux a été commis dans la nuit de jeudi à vendredi, au préjudice de M. André Haag-Seloise, conseiller municipal, épicier à l'angle des rues de Marcq et de l'Église. Après avoir fait une ouverture dans le volet, les voleurs endubitèrent d'argile un des carreaux de la fenêtre et l'ayant ainsi brisé sans bruit, firent jouer l'espagnolette. Une fois dans la maison, ils se dirigèrent aussitôt dans le magasin d'épicerie-vin, sur des étagères, étaient rangées les étoffes et confections. Le magasin était abondamment approvisionné, car quelques jours auparavant, on y avait apporté un lot de coupons d'une valeur de 300 fr.

Les embrioleurs enlevèrent presques tout et, en outre, des souliers, lainages, chaussures, du chocolat, un fromage de Hollande, etc. Le vol est estimé à un millier de francs. Avant de se retirer, ils dévalèrent dans la cave et décrochèrent une quantité de bouteilles de vin qu'ils n'ont pu être déterminée. L'une de ces bouteilles étant tombée à terre avec fracas, les voleurs s'enfuirent précipitamment.

Dès le matin, aussitôt qu'il est constaté la dévastation de son magasin, M. Haag se mit en campagne pour retrouver au moins les traces des coupables. Mais il ne put découvrir qu'un lambeau d'étoffe.

Le garde Sioisne qui avait été prévenu, a commencé les quelques recherches minutieuses en attendant l'enquête de la gendarmerie.

C'est la seconde fois que le magasin de M. André Haag est cambriolé. La première fois, il y a deux ans, il fit assez bruyeux pour surprendre les individus au moment où ils allaient emporter un lourd butin.

TOURCOING

Brusque revirement de la température. — **Chaleurs excessives.** — **L'arrosage des rues.** — Il y a moins de 10 jours on se serait encore cru en hiver et nous voilà maintenant en pleine canicule.

Depuis 3 jours surtout la température est étouffante, les chaleurs sont anormales pour l'époque de l'année où nous sommes arrivés.

Pour leurs clientes, les Galeries Lilloises ont mis à la disposition du Maire de Tourcoing rapporte aux habitants l'arrêté municipal pris par son prédécesseur à la date du 16 juin 1886 qui prescrit l'arrosement des rues.

En voici le texte :

Attendu que l'autorité municipale est chargée de veiller à tout ce qui peut assurer la salubrité et la commodité du passage dans les rues et sur les voies publiques ;

Considérant que l'arrosement du sol des rues et voies publiques, à plusieurs moments de la journée, est un des moyens à ordonner pour atteindre ce résultat.

Arrêtons :

Article 1er. — Pendant la période des chaleurs et de la sécheresse de la présente année, les habitants sont tenus, avant de procéder au balayage du matin des parties de la voie publique situées en face des leurs habitations, boutiques ou magasins, d'y faire un arrosement suffisant pour empêcher la poussière de se lever et d'incommoder, par suite, les voisins et les passants.

Art. 2. — Pareil arrosement devra, en outre, avoir lieu chaque jour, à dix heures du matin à 9 heures de l'après-midi.

Art. 3. — M. le commissaire central de police est chargé de veiller avec soin à ce que les mesures ci-dessus soient régulièrement observées.

A l'Hôtel de Ville, le 16 juin 1886.

Signé : V. Hassebroucq.

Fait à l'Hôtel de Ville de Tourcoing, le 29 mai 1903.

Le Maire,
Maurice Cordier, Adjoint.

Les mandats des fonctionnaires. Dernièrement les journaux ont publié une note d'origine officielle relative aux fonctionnaires de l'Etat que M. le Ministre des Finances avait, en raison des fêtes de la Pentecôte, 31 mai et 1er juin, autorisé exceptionnellement à disposer de leurs mandats à la date du 30 mai.

Nous ne savons si la mesure a été appliquée ailleurs, mais à la perception de Tourcoing il a régné deux fonctionnaires qui n'y sont présentés qu'on n'avait pas d'ordres et à ceux qui arguaient de la note publiée par la presse qu'on ne s'inquiétait pas des articles de journaux.

Nous avons publié nous-mêmes cette note qui émane de la préfecture et que certains fonctionnaires paraissaient ignorer. Ce dernier devrait n'ajoutant pas foi aux assertions faites dans les journaux, c'est qu'ils ont une triste conception de la presse française.

C'est fort regrettable, et ce qui est plus regrettable encore c'est l'attente dans laquelle on laisse les petits fonctionnaires qui, par la négligence de certains, ne pourront pas toucher leurs appointements avant le 2 juin.

L'UNION ÉCONOMIQUE DE TOURCOING

Vend à crédit au même prix qu'au comptant

100 fr. à qui prouvera le contraire

Cent maisons de vente les plus importantes de Tourcoing

Vêtements, Meubles et tous articles utiles dans un ménage

Sadresser : 36, rue du Château — Renseignements gratuits.

Chûte mortelle d'un vieillard. — Un vieillard de 78 ans, M. Antoine Premat, rentier, né à Tournai, qui habitait, rue de Mulgrave, avec sa servante Elisa Dumont, 32 ans a fait une chûte dans la cave de son domicile, vendredi soir, vers 10 heures et s'est fracturé le crâne. La mort a été instantanée, et le médecin Guides, appelé, n'a pu que constater le décès.

La servante s'est sûlé son mieffre à se mettre au lit et elle allait rentrer faire une course de quelques minutes. Durant son absence, le vieillard se leve, se trouvant indisposé sans doute, il souffre, fortement d'une jambe et se trompant de porte, tombe dans le cellier de la cave au pied duquel on le retrouva inanimé.

Un concert. — Nous rappelons qu'un concert sera donné aujourd'hui dimanche, à onze heures et demie, sur le kiosque de la Grande Place, par la société des Concerts symphoniques.

La commission de la société nous prie de rappeler aux sociétaires qu'ils doivent se trouver sur le kiosque à 11 h. 35. Présence indispensable.

Bal populaire. — Ce soir, à partir de 10 heures, sur la place Thiers brillamment illuminée à giorno, bal populaire à grand orchestre.

HALLUIN

La société de gymnastique « d'armes l' « Hallinoise » a quitté Halluin samedi dans la soirée pour se rendre à Armentières au concours international les 31 mai et 1er juin. Il y a deux part en 1re division au concours alternatif, au concours de mouvements spéciaux, pyramides, boxe, tir, au concours d'honneur et au concours de Gymnastique.

C'est à l'Hallinoise que l'Union des Sociétés de gymnastique de l'arrondissement de Lille avait confié son drapeau le 18 juillet 1902.

Le drapeau de l'Union sera remis officiellement par l'Hallinoise à la Société Armentiéroise en présence du ministre de la guerre. Le Président, M. Poupart fera le discours d'usage en remettant le drapeau aux sonneurs de la Société. Bonne chance et réussite à tous ces vaillants gymnastes.

FINANCES

Paris, le 30 mai 1903.

La réponse des primes du Crédit Foncier dématio à la séance écoulée d'aujourd'hui et les cours n'ont subi que des variations peu sensibles.

Nous retrouvons le 3 0/0 amortissable de 93 fr.

Les Fonds étrangers sont calmes.

Les Etablissements de crédit font bonne contenance. Le Crédit Foncier a mis à 1.091. le Comptoir National d'Escompte à 565. la Société Générale à 621 et le Crédit Foncier à 665.

En Banques, l'obligation à 3 0/0 Grandes de bonnes demandes à 340 fr. Les Moteurs à gaz et Constructions mécaniques sont en reprise à 140 fr. L'action Pillold est activement traitée à 241.50. La Cassinga Concession est bien tenue à 52.25. Les Houillères de la Corrèze sont à 115 fr.

La Kokumbo est fermé à 32.50. L'ingénieur en chef, qui comptait recevoir ces porteurs la semaine dernière, doit avoir, en ce moment, repris sa marche en avant.

En général, les titres des Compagnies d'Assurances contre les Accidents montrent une tenue satisfaisante. Les actions de la Gauloise se vendent 15 0 francs, coupon de dividende.

Nos Grands Chemins restent fermes.

Lundi 1er et Mercredi 3 : VENTE-RÉCLAME aux Galeries Lilloises : OMBRELLES tissus fantaisie, 3,95.

SI VOUS VOULEZ
Manger avec appétit.
Reconforter votre sang.
Combattre l'Anémie avec succès.
Boire une consommation agréable.
prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent Vin de SANTYOLS-THIERS, *quinquina spécialement recommandé par MM. les Médecins* aux femmes, dames et enfants.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille cause des nombreuses contrefaçons.

LE SPORT

TIR

A Roubaix. — *Stand : 311, Grande Rue.* — Aujourd'hui lui 31 mai et demain lundi 1er juin, de 9 heures du matin à 7 heures du soir, continuation du grand Concours international de tir.

C'ours définitive le 7 juin prochain.

SPECTACLES et CONCERTS

Roubaix. — **Cinématographe Français derrière les Halles.** — M. Fontaine, le directeur-gérant prie de rappeler au public roubaisien, qu'il est reste ici pour prendre les vues de la cavalcade et des géants, et qu'il passera ces vues dimanche et lundi chez lui soirée. Au programme : Grande course de Tourcoing à Séville et vues d'actualités et amusantes

La Journée du Dimanche

A ROUBAIX

Mairie. — Les bureaux sont fermés. L'Etat-civil est ouvert jusque midi. — Consultations judiciaires de 9 heures à midi.

Caisses d'épargne. — Caisses postales à tous les bureaux de poste, ouverte jusqu'à midi. Caisses d'épargne de Roubaix, 5, rue du Château, ouverte pour les dépôts de 9 à 11 h. du matin ; pour les remboursements à 11 h. 1/2.

Grande-Place. — Concert par la Musique Municipale de Wattrelos.

Square Pierre Catteau. — Concerts par les Enfants de la Lyre, de Wattrelos et la Fanfare du Crochet, du Crêche.

AU DEHORS

TOURCOING. — *Brasserie des Familles.* — Concert.

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Voici les programmes des concerts qui seront donnés le dimanche 31 mai par :

La Musique Municipale de Wattrelos sur la Grand Place :

1° Coridon, allegro, militaire, Eustache — 2° Phédre, ouverture, Massenet — Mireille, fantaisie, Gounod — 4° Mysora, fantaisie, Wettge — 5° Les Noces de Gamache, ouverture, Mendelssohn — 6° La Feria, suite espagnole, G. Lacôme.

Les Enfants de la Lyre, de Wattrelos, au square Pierre-Catteau :

1° Allegro militaire, X... — 2° Fantaisie sur Werther (de Massenet), Rouveirolle — 3° Santiago, valse espagnole, Corrin — 4° Fête aux Flambeaux, — 5° Allegro militaire, X...

La Fanfare du Crochet, de Croix, au square Pierre-Catteau :

1° Eh! ma bagatelle, allegro militaire, Bibalet — 2° Jour de Fête, ouverture, Parès — 3° Reine de Saba, fantaisie, Gounod — 4° Le Rêve, pour flûte solistes : M. Pascal Foulez, Christophe — 5° France, grande fantaisie, Briot.

Voici les programmes des concerts qui seront donnés le dimanche 31 mai :

La Grande Harmonie, sur la Grand'Place :

1° Marche Protorienne, Lenepven — 2° Le Départ, David — 3° Cavalleria Rusticana, 4° Les Deux Bavards, Andrieu — 5° Marche turcaine, Gamas.

La Fanfare Delattre :

1° Le Tribut de Zamora, Gounod — 2° Le Tribut de Zamora, Gounod — 3° Ouverture, Eustace — 4° Joyeux drain, marmite, Vec Grenington — 5° Polka de piston, par M. Bouwens, Marin.

VILLE DE TOURCOING

Brasserie des Familles, 18, rue de Tournai, et 3, place des Halles Tourcoing. — Dimanche 31 mai et lundi 1er mai 1903, Mlle Monot, chansonnette ; **Emma Buycle,** chanteuse de genre ; **M. Repele,** comique-chansonnier ; **M. Pesez,** comique.

Les Pesez Buyck, Duettistes.

Concerts publics d'été. — La Société des Concerts Symphoniques exécutera le Dimanche 31 Mai 1903, à 11 heures 1/2 du matin, sur le kiosque de la Grande-Place, les morceaux suivants :

PROGRAMME

1° Ouverture de Sozette, (Frédéric Dubois). — 2° Montmartre, suite de valses sur des motifs de Paul Delmet, (Edmond Missa). — 3° Durandal, marche, (Georges Auvray). — 4° Ballet de Faust, (Gounod). — 5° Ma fête, polka pour piston, solo : M. G. Maquet, (Vivaquin). — 6° Trouville, Station. (A. Lamberty).

Grande-Place. — La Fanfare du Point-Central et l'Orphéon les Mélomanes Tourquennois, exécuteront le Jeudi 4 Juin 1903, de 8 à 9 heures 1/2 du soir, sur le kiosque, les morceaux suivants :

PROGRAMME

Fanfare du Point-Central : 1° A bon port, marche militaire, (Messal). — 2° Le Mariage des Millionnaires, grande valse, (Keler).

Les Mélomanes Tourquennois : 3° La Revanche, (Saint-Saëns). — 4° Le Croisseur, (Blanquetteur).

Fanfare du Point-Central : 5° Les Marmarcs de Vallon, fantaisie, (Morel). — 6° Gracieuse, polka pour 4 pistons, solistes : MM. Georges Maquet, 1er prix du Conservatoire de Paris, Vanmeerbeugh, J. Desiombes, J. Werdonck. (Kock.)

Etat-Civil de Roubaix

Du 30 mai

Naissances. — Julienne Van Laer, rue de la Limite, maisons Vincent, 6 — Julien Derieg, rue St-Louis, cour Lesbvre, 3 — Emilie Vandenestele, rue du Brasme, 52 — Charles Dervaux, rue de la Fontenerie, 31 — Georges Heals, rue des Fossés, 43 — Floris Leroy, rue de Babylone, 15 — Raymond Deshonne, rue de l'Avenir — Pierre Desmarez, rue Turgot, 196, cour Rosse, 11 — Jean-Baptiste Vallon, fontaine (Marcq), cour Briot, 27 — Yvonne Hungevelde, rue d'Ely, 116 — Marguerite Delhaye, rue Blanchemaille — Julien Planckx, rue Delespaul 15 — Léa Gaix, rue Flatteuse, rue Neuve, 1. — Léonie Clerex, rue Turgot, 97 — Jeanne Brias, rue Lafontaine, maisons Dujardin, 1.

Décès. — Rosalie Dardenne, 79 ans, sans profession, rue de Barbieux — Anna Castelain, 14 ans, sans profession, rue de la Makellerie, 11 — Suzanne Vandenbulcke, 11 mois, rue Blanchemaille — Zaïm Bourguignon, 2 mois, 10 — Georges Simons, 4 ans, rue de Lille, 67 — Marie Bouchard, 3 mois, rue de Naples, 65, cour Decuyper, 2 — Charles Delacluse, 3 mois, rue de Tourcoing, 132 — Jean Delaeuferout, 80 ans, sans profession, rue St-Jean.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 30 mai

Naissances. — Calliewaert Raymonde, rue Verte 26 — Mathieu Geneviève, rue du Conseil-Général, 5 — Sichebiaut Hélène, place Thiers — Cardon Léon, rue des Cinq-Voies, 219 — Castelis Gustave, rue Cambrai, 23 — Dubergès Furnaud, rue de Contrai, 306.

Décès. — Delecaille Marguerite, 3 mois, rue Saint-Jean, 67 — Vandenbroucke Jules, rue de Verdiernes — Grimonpres Rosalie, 74 ans, rue de Flandre, 176 — Tiberghien Henri, 21 ans, rue de Melbourne.

Mariage. — Entre : Ernest Duterte, rattacheur et Léonie Vanneuwenhuyzen, 18 ans, soigneuse.

L'ART DE GUÉRIR LES MALADIES CHRONIQUES par la MÉDECINE DERMOTHÉRAPIQUE

Tout Paris visite en ce moment le merveilleux *Temple de Santé* de la rue de Châteaudun, où sont entassés les milliers et les milliers d'autographes des malades guéris et dont l'entrée est absolument libre au public, tous les jours.

Le succès incomparable du Dermothérapisme électro-végétal assure désormais, à tous ceux qui souffrent, la vie et la santé, car ce traitement est approuvé par les plus grands noms des médecins de l'Académie Dermothérapique, guérit les maladies de l'estomac, de l'intestin, du cœur et du foie ; la neurasthénie, l'impuissance et toutes les affections nerveuses ; le rhumatisme, la goutte, le diabète, les douleurs ; les maladies de la poitrine et des bronches ; l'asthme, la paralysie, les vices du sang et tous les malades désespérés ou abandonnés.

Dans le but de vulgariser et de propager partout la médecine dermothérapique, le *Journal de Médecine française* expose la doctrine et les moyens d'action de la souveraine méthode et décrit, sur demande, le merveilleux hall des guérisons, appelé le Temple de la Santé. Du reste

Une Distribution gratuite

de cet intéressant journal a lieu tous les jours et les lecteurs qui ne l'ont pas encore reçu doivent la réclamer de suite ou écrire à M. le Directeur de la Santé, 19, rue de la Pépinière, à Paris ; ils recevront aussitôt, sans aucuns frais : 1° le *Journal de Médecine* ; 2° le Questionnaire qui leur permettra de signaler leurs souffrances et de recevoir tous les conseils nécessaires à la guérison.

IMPERMÉABLES

PNEUMATIQUES pour Tuyaux d'Arros